SOUTIEN AUX EMPLOYÉS



AIDE EN LIEN AVEC UNE SITUATION DE CRISE — JEUNESSE

PERMANENCE CLINIQUE

L'équipe de la permanence clinique est dédiée à répondre aux situations d'urgence imprévues nécessitant une assistance immédiate d'un gestionnaire, les soirs de semaine entre 16h00 et 23h00, la nuit (les horaires varie selon les sites), les fins de semaine et les jours fériés.

Vous pouvez joindre la permanence en composant le :

CDP: 514-881-4793 **MSA**: 514-356-4548 **&** 514-356-4555

DSM: 514-858-3535 **RVP**: 514-421-8221 **Territoire**: 514-356-4492

(SOIR ET NUIT) (SOIR ET NUIT) (Pour les Foyers de groupe, CAFE et les services de proximité)

CENTRE OPÉRATIONNEL DE SÉCURITÉ (COS)

Le centre opérationnel de sécurité traite et répartit l'ensemble des demandes entourant les opérations de sécurité et de mesures d'urgence. Lors de situations d'urgence, c'est par le biais du COS que le mécanisme d'alerte en mesure d'urgence de l'établissement s'active. Il est essentiel que le COS soit au courant de l'ensemble des situations d'urgence afin de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires. En plus, le COS peut mobiliser des patrouilleurs automobiles ou à vélo vers une installation sinistrée. Ces patrouilleurs pourront assister le personnel affecté par la situation d'urgence.

Pour toutes demandes de rencontres supervisées veuillez passer par le COS (applicable pour tous incluant le bureau EST)

Vous pouvez joindre le COS en composant le 514-940-7500 option 4 ET option 9 (pour les urgences).

INTERVENTION POST-TRAUMA (IPT)

C'est une équipe multidisciplinaire d'expérience, composée d'intervenants des différentes directions adjointes du Programme jeunesse ou de la DPJ, qui ont reçu une formation appropriée et qui bénéficient d'une supervision par une psychologue spécifiquement formée en intervention post-trauma.

Les interventions s'adressent aux membres du personnel, aux stagiaires, aux bénévoles ayant vécu un événement potentiellement traumatique.

Les événements porteurs de violence peuvent prendre des formes très variées : suicide, mort subite en contexte d'intervention, agression physique, menace, etc. Leur gravité apparente est variable. Leur violence peut être verbale, psychologique aussi bien que physique.

TOUT GESTIONNAIRE, AVEC L'ACCORD DE L'EMPLOYÉ, ADRESSE UNE DEMANDE À L'ÉQUIPE IPT EN APPELANT AU 514-896-3493

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE (SME)

Pour coordonner une intervention en lien avec un événement traumatique survenu au travail (Trauma), veuillez contacter la ligne de soutien psychologique au 514-284-9461 (LUNDI AU VENDREDI DE 8:30 à 17H). Les jours fériés, le soir, la nuit ou la fin de semaine, veuillez contacter le service trauma du PAEF AU 1-800-361-2433 et aviser par courriel Jean-Marc Miller, coordonnateur du soutien psychologique aux employés: j.marc.miller.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

CODE TRAUMA:

Un employé qui vit ou est témoin, dans le cadre de son travail, un événement traumatique (ex. agression, décès) peut avoir besoin d'un peu de temps pour prendre soin de lui avant d'être en mesure de reprendre ses tâches habituelles.

- Une <u>déclaration d'événement accidentel</u> (section '<u>Vie au travai</u>l' sur l'extranet) est complétée par l'employé ou par le gestionnaire si l'employé n'est pas en mesure de le faire.
- Le gestionnaire contacte la personne désignée de l'équipe Santé et mieux-être (JEAN-MARC MILLER, PSYCHOLOGUE:
 J.MARC.MILLER.CCSMTL@SSSS.GOUV.QC.CA) pour faire part de l'événement et pour échanger sur la possibilité de faire appliquer ou non le code TRAUMA sur le relevé de présence de l'employé.

Pour plus d'information veuillez consulter l'aide-mémoire : MESURE PRENDRE SOIN - CODE TRAUMA

PRÉVENTION, SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL (PSST)

Pour les analyses post-événement et demandes de coaching Oméga: preventionsst.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca



AIDE EN LIEN AVEC UNE SITUATION DIFFICILE PERSONNELLE OU AU TRAVAIL

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le PAEF est un service offert par des psychologues et des travailleurs sociaux qui a pour but de vous aider à trouver des solutions à des difficultés en lien avec votre travail, votre vie personnelle, votre santé ou votre bien-être. Le PAEF est offert pour vous ainsi que pour les membres de votre famille immédiate. Au total, vous (employé et membres de famille immédiate inclus) bénéficiez de **5 séances** gratuites par année.

À noter que le PAEF est un service entièrement confidentiel, dans le cadre défini par la loi. Aucun renseignement ne peut être communiqué sans votre autorisation.

Du soutien notamment pour :

- Optimiser votre bien-être (stress, anxiété, colère, passages de la vie, etc.)
- **Gérer vos relations interpersonnelles et familiales** (séparation et divorce, soins aînés, conflit interpersonnel, rôle parental, etc.)
- Gérer un problème professionnel (équilibre travail-vie personnelle, conflit, intimidation et harcèlement, etc.)
- Aborder une dépendance (alcool, drogue, jeu, tabagisme et autres, soutien après le rétablissement, etc.)

Pour prendre un rendez-vous avec un conseiller, composez en tout temps le 1-800-361-2433 (ATS-ATME : 1 877 338-0275).

Pour obtenir plus d'information, consultez la page intranet dédiée dans la section Vie au travail.

LIGNE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AU PERSONNEL

En cette période d'incertitude liée à la COVID-19, le CCSMTL a mis en place une ligne téléphonique de soutien psychologique à l'intention de **tout le personnel** ayant besoin d'écoute, de soutien, de pistes de solutions pour faire face à des préoccupations, des inquiétudes, du stress, etc.

N'hésitez pas à téléphoner au **514 284-9461** et à laisser un message sur la boîte vocale. Un professionnel de l'équipe du CCSMTL vous rappellera dans les 24 heures.

Information, outils et conseils généraux

PLATEFORME DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE « LIFEWORKS »

Le CCSMTL vous présente un nouvel outil numérique, complémentaire au <u>Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)</u> , pour favoriser votre santé globale : la plateforme de santé et de mieux-être **LifeWorks**. Le service offre un accès instantané aux conseils d'experts sur toutes sortes de sujets. La plateforme s'adresse à l'ensemble du personnel du CIUSSS. Elle est totalement confidentielle et disponible partout et en tout temps.

Elle se démarque notamment par :

- La variété des sujets : Ils sont tous regroupés sous différents thèmes, tels que la santé physique ou mentale, la nutrition, la gestion du stress, les finances, les relations interpersonnelles, ou le perfectionnement professionnel. Tout y est !
- La fiabilité de l'information : des d'experts réputés dans leur domaine ;
- La diversité des modes d'apprentissage : on y retrouve des vidéos, des baladodiffusions, une <u>Boîte à outils</u> et des <u>Outils pour le retour à la normale pendant la pandémie de COVID-19</u> et, le tout est accessible par ordinateur, tablette ou par cellulaire. Il est également possible de télécharger les articles si vous désirez les partager avec amis ou famille.
- Le service de <u>Soins immédiats</u> de LifeWorks qui vous donne accès à une gamme de programmes conçus pour aider à combattre l'anxiété, la dépression et le stress. De nouveaux sujets sont continuellement ajoutés, alors consultez fréquemment la plateforme pour plus d'informations sur d'autres domaines dans lesquels vous pourriez avoir besoin d'assistance.

Pour plus de détails sur la plateforme, consultez la page intranet dans la section Vie au travail.